

Se préparer à l'évaluation externe de la HAS

Numéro formation

82

Pré-requis

Professionnels en situation d'encadrement ou en situation d'accompagnement du secteur social et médico-social, membres du CVS, personnes accompagnées, intervenant dans la démarche d'amélioration continue de la qualité de son établissement ou service

Description

La procédure d'évaluation de la qualité des prestations concerne les ESSMS mentionnés à l'article L. 312-1 du CASF, sauf dérogation établie par ce même code. L'évaluation d'un établissement a pour objectif de s'assurer qu'un accompagnement de qualité et qu'une gestion des risques soient apportés aux personnes accompagnées avec une réponse adaptée à l'expression de leurs souhaits, de leurs besoins et de leurs projets. Au plan légal et réglementaire, les conditions de réalisation de l'évaluation des ESSMS sont fixées selon une procédure élaborée par la Haute Autorité de Santé (HAS) mentionnée à l'article L. 161-37 du CSS et à l'article L. 312.8 du CASF.

Dans ce contexte, un nouveau référentiel et un manuel pour l'évaluation des ESSMS ont été publiés le 10 mars 2022 par la HAS pour permettre aux ESSMS de s'approprier les nouvelles exigences du dispositif. La procédure d'évaluation a été publiée par cette même autorité le 13 mai 2022 pour permettre son déploiement. Le Décret du 26 avril 2022 relatif au rythme des évaluations de la qualité des ESSMS les fixe à une évaluation tous les 5 ans. Leur programmation pluriannuelle est arrêtée par l'(les) Autorité(s) de Tarification et de Contrôle (ATC) ayant délivré l'autorisation. Enfin, une auto-évaluation, effectuée par l'établissement et précédant l'évaluation par l'organisme accrédité, est recommandée par la HAS mais non-obligatoire.

La formation a pour objectif de délivrer des apports théoriques et méthodologiques autour des nouveaux attendus en matière d'évaluation externe de la HAS et d'amener les participants à envisager ces nouvelles exigences comme une opportunité institutionnelle de questionner leur approche et pratiques de management par la qualité.

Objectifs

- ? Connaître les principes de la démarche qualité et de l'évaluation dans les ESSMS
- ? Comprendre la réforme de l'évaluation HAS médico-sociale 2022
- ? Connaître les valeurs et outils de la HAS (référentiel/méthodes/moyens/cotations)
- ? S'approprier l'instance « COPIL qualité » en ESSMS : témoignage d'une expérience vécue
- ? S'approprier et intégrer les RBPP dans les pratiques professionnelles
- ? S'entraîner pour maîtriser les concepts et outils de l'évaluation HAS (objectifs – critères – RBPP – pratiques ESSMS – cotations – éléments de preuve)
- ? Intégrer l'amélioration continue de la qualité comme outil d'animation du projet d'établissement (plan/objectifs/actions)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Documents pédagogiques
- Partage d'expériences
- Exercices et applications
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (exercices).

Coût

Nous consulter

Durée

21 à 28 heures - 3 à 4 jours

Intervenant

Philippe GESTIN – Formateur-Consultant du Cabinet PHG Conseil et ex-Directeur d'établissement